

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN

### AVIS PUBLIC

# **DEMANDE DE DÉMOLITION**

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, directrice générale/secrétaire-trésorière par intérim, de la susdite municipalité, **qu'il y aura une rencontre du Comité de Démolition le jeudi 4 juillet 2019 à la Mairie, 7 rue Dr-Wilfrid-Locat à Saint-Roch-de-l'Achigan.**

Au cours de cette séance, le Comité de Démolition doit statuer sur la demande de démolition du bâtiment suivant:

#### **BÂTIMENT PRINCIPAL CONCERNÉ:**

**ADRESSE VISÉE : 1612, RANG DU RUISSEAU DES ANGES SUD**

#### **Identification du site concerné:**

L'immeuble est situé sur le lot 3 883 586 dont l'adresse est le 1612, rang du Ruisseau des Anges Sud, à Saint-Roch-de-l'Achigan, propriété de Monsieur Pierre Poliquin.

#### **OPPOSITION**

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la date de publication ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur le bâtiment concerné, faire connaître par écrit son opposition à la secrétaire-trésorière et directrice générale par intérim de la Municipalité.

Donné à Saint-Roch-de-l'Achigan ce 21<sup>e</sup> jour du mois juin 2019.

Marie-Josée Masson  
Directrice générale et secrétaire trésorière